



**Le nouveau CME/J
est en place** p.14

Le Bulletin

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

GRAND ANGLE

CCAS : aide et
soutien social
p. 10

VIE DE LA COMMUNE

Réorganisation globale des
bâtiments communaux
p.18

VIE DE LA MÉTROPOLE

Convention citoyenne
pour le climat
p. 24



2023

MEILLEURS
Vœux

le-Haut
Vaulnaveys

Invitation
à la cérémonie des vœux,
au dos de la carte.



“

*Nous souhaitons
investir pour
préparer l'avenir
avec le lancement
de plusieurs
projets.*

Diaporama
Pages 4 > 9

Grand Angle
Pages 10 > 11

Dossier
Pages 12 > 15

Vie de la commune
Pages 16 > 23

Vie de la Métropole
Page 24 > 25

Vie des associations
Page 26 > 27

Bibliothèque
Page 28

Chez nos voisins
Page 29

Infos & carnet
Page 30

Infos pratiques
Page 31

Agenda
Page 32

Chères Vaulnaviardes, chers Vaulnaviards,

En ce début d'année, je vous présente tous mes vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé. Même si nous n'en n'avons pas toujours conscience, la santé est notre première richesse, celle qui nous permet d'avancer.

C'est dans un contexte toujours tendu économiquement, avec notamment l'augmentation des dépenses énergétiques, que nous allons bâtir le budget communal 2023, tout en préservant notre capacité d'investissement.

Si notre objectif est de fournir à tous les Vaulnaviards, quel que soit leur tranche d'âge, des services de qualité et des bonnes conditions de vie, nous souhaitons également investir pour préparer l'avenir avec le lancement de plusieurs projets.

Le bâtiment de l'ancienne caserne des pompiers deviendra une salle multi-activités, destinée aux associations, au centre de loisirs et au groupe scolaire Jules Bruant. Il permettra aux associations de poursuivre leurs activités lorsque les autres salles communales seront réhabilitées.

Une aire de loisirs va bientôt voir le jour. Destinée à toutes les générations, elle sera située sur le secteur des Alberges et comportera un skate-park, un pumptrack, un site d'initiation à l'escalade et des espaces naturels.

Une politique jeunesse va être lancée et de nouvelles activités vont être proposées aux adolescents, par le centre de loisirs.

Les aménagements prévus au centre-bourg feront l'objet de réunions de concertation avec la population, avant un démarrage des premières réalisations en début d'année 2024.

D'autre part, les propositions faites dans le cadre de la Convention Citoyenne pour le Climat seront mises en œuvre au niveau local. Les habitants qui le souhaitent seront invités à participer.

Toutes et tous, citoyens, élus, agents œuvrons au quotidien pour faire fonctionner les services et mener à bien les projets pour tous les Vaulnaviards.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023 et vous invite à la cérémonie des vœux : mercredi 18 janvier, à 18h30, à la salle polyvalente.

Jean-Yves Porta

Maire de Vaulnaveys-le-Haut



Si vous voyez ce pictogramme à côté d'un article ou d'une photo, c'est que l'action en question répond à la charte d'engagement «Plan Climat Air Énergie», signée le 16 décembre 2021, avec Grenoble-Alpes Métropole.

Diaporama

D'octobre à décembre 2022

MARDI 11 OCTOBRE

Cérémonie d'accueil pour les nouveaux habitants de la commune

MAIRIE

En partenariat avec l'Union Des Commerçants d'Uriage (UDCU)



SAMEDI 15 OCTOBRE

De jeunes sapeurs-pompiers, en session d'initiation à la gestion d'une crise

MAIRIE

Encadrée par l'Institut des Risques Majeurs (IRMa) et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère (SDIS38).



MARDI 18 OCTOBRE

300 élèves de l'école Jules-Bruant réunis pour le courseton d'automne

COMPLEXE SPORTIF DANIEL PETIOT



MERCREDI 12 OCTOBRE

Ça vous branche ? Balade à la découverte des arbres remarquables

CONTRE-ALLÉE D'URIAGE

Dans le cadre du « plan canopée », porté par Grenoble Alpes Métropole.



MARDI 18 OCTOBRE

Accueil de Christophe FERRARI, Président de Grenoble-Alpes Métropole, pour la visite du chantier des réseaux d'eau et d'assainissement

CENTRE-BOURG - AVENUE D'URIAGE



JEUDI 20 OCTOBRE

Théâtre scientifique « Point de bascule », par la compagnie « Le gravillon »

BIBLIOTHÈQUE

Dans le cadre des « 10 Jours de la Culture », par Grenoble-Alpes Métropole



MERCREDI 26 OCTOBRE

Heure du conte : « Du haut de la nuit »

BIBLIOTHÈQUE

Dans le cadre du « Mois de la nuit », par Grenoble-Alpes Métropole et l'Espace Belledonne



VENDREDI 29 OCTOBRE

Observation du ciel étoilé avec le Groupe d'Astronomie du Dauphiné (GAD)

SALLE POLYVALENTE & CHAMP DE FOIRE

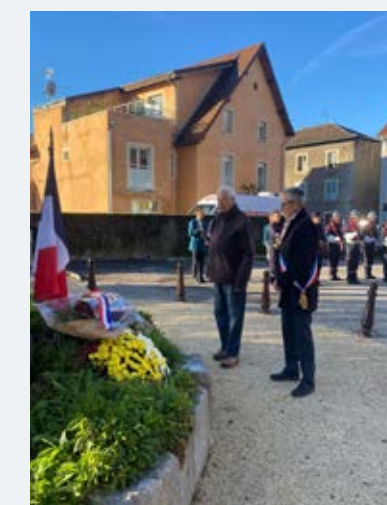
Dans le cadre du « Mois de la nuit », par Grenoble-Alpes Métropole et l'Espace Belledonne



VENDREDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie de commémoration : « Hommage aux morts pour la France »

MONUMENT AUX MORTS – PLACE EUGÈNE RIBAND



SAMEDIS 5, 19 ET 26 NOVEMBRE

Ateliers de Noël participatifs : « décorons ensemble la commune »

ANCIENNE CASERNE DES POMPIERS



DIMANCHE 27 NOVEMBRE

Repas des seniors

SALLE POLYVALENTE

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



LUNDI 28 NOVEMBRE

Visite des élèves de CM2 des services de la mairie

MAIRIE – ATELIER DES SERVICES TECHNIQUES



VENDREDI 9 DÉCEMBRE

Le traditionnel marché de Noël

SALLE POLYVALENTE – CHAMP DE FOIRE – BIBLIOTHÈQUE



CCAS

AIDE ET SOUTIEN SOCIAL

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public responsable de l'aide sociale, au niveau local, afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles. Les membres du CCAS participent activement à des actions d'animation, de prévention et de développement social.

Quels sont les rôles du CCAS ?

Il vient en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement, en apportant :

- Soit une aide financière (bons alimentaires ou bons d'essence) ;
- Soit une aide au paiement d'un loyer ou d'une facture d'énergie.

Ces aides sont attribuées après sollicitation des Services Locaux de Solidarités (SLS) du Conseil Départemental et après examen du dossier en réunion de CCAS.

Il peut aussi intervenir ou apporter de l'aide dans la constitution de dossiers :

- Aide Personnalisée Autonomie » (APA),
- téléalarme,
- etc.

Il doit tenir à jour un registre des personnes vulnérables, dans le cadre du « plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées isolées résidant à leur domicile en cas de risques exceptionnels » (canicule, épidémie...). Ce dispositif permet de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires auprès des personnes vulnérables inscrites.

Comment fonctionne le CCAS ?

Il est géré par un conseil d'administration, présidé par le Maire et composé, à parité, de :

- Membres élus du conseil municipal ;
- Membres extérieurs, compétentes dans le domaine de l'action sociale, nommés par le maire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VAULNAVEYS-LE-HAUT	
Jean-Yves PORTA, Président	
MEMBRES ÉLUS	MEMBRES EXTÉRIEURS
Martine MERMIER, Vice-présidente	Roger BOUVIER
Sylvie BOASSO	Georges CLAVERI
Isabelle COURANT	Catherine DESCHAMPS
Nathalie COUSTOULIN	Bernadette FEGE
René GARCIA	Marion SENECHAL
Pascale GARCIN	Aurélia VERPILLOT

Catherine MARCEL, agent municipal en charge du CCAS, accompagne les membres du conseil d'administration dans la mise en œuvre des différentes actions menées par le CCAS.

Quel est le budget du CCAS ?

Le budget annuel est de 34 000 €, dont 11 000 € de subvention allouée par la commune.

Cette enveloppe budgétaire permet de financer les aides et d'organiser différentes actions.



Distribution des colis, le 13 décembre 2022 à Belmont.

2022 : UNE ANNÉE RICHE EN SOLIDARITÉ

FAITES DE LA TABLETTE VOTRE ALLIÉE !



Proposée aux personnes de plus de 70 ans, cette formation vise à développer l'autonomie vis-à-vis du numérique et ainsi favoriser les liens sociaux (visioconférence, messagerie, partage de fichiers...).

De janvier 2022 à janvier 2023, quatre séances de dix-huit heures ont été organisées par le CCAS et la bibliothèque municipale, au profit de 24 personnes. Animée par l'association « Cypriée », cette formation est soutenue par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Coût pour le CCAS : 1 670 €

ACCUEIL DE DÉPLACÉS UKRAINIENS

Le 1^{er} avril, le CCAS et la mairie ont accueilli une famille ukrainienne dans un logement communal vacant, qui a été équipé avec les dons de la Métropole de Grenoble, des agents et des élus municipaux.

BUS FRANCE SERVICE

De septembre à décembre, le bus « France Services » a tenu six permanences, sur la place Eugène RIBAND. Ce service, co-financé par les communes de Jarrie, Champ-sur-Drac et Vaulnaveys-le-Haut, permet aux habitants d'accéder, au plus proche de chez eux, aux principales démarches administratives du quotidien (assurance maladie, allocations familiales, pôle emploi, caisse de retraite...). Cet accompagnement est gratuit, personnalisé et confidentiel pour les usagers.

Coût pour le CCAS : 100 € / permanence

COLLECTES « RESTOS DU CŒUR »

Le CCAS et le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) ont organisé, le 1^{er} avril et le 18 novembre, une collecte solidaire de produits alimentaires et d'hygiène au profit des « Restos du Cœur ».



GOÛTER FESTIF



En remplacement du repas de fin d'année 2021 (annulé à cause de la crise sanitaire) et pour maintenir le lien avec les personnes âgées, le CCAS a organisé un après-midi festif, le 4 juin, qui a réuni 56 personnes.

Coût pour le CCAS : 896 €



PAROLE D'ÉLUE

Martine MERMIER,
Adjointe à l'action sociale et au CCAS

Depuis septembre, le CCAS est à l'initiative des permanences du Bus France Services. Il s'agit d'une unité mobile de service public, qui tient des permanences pour aider, informer et accompagner les habitants dans leurs démarches administratives et notamment dans l'accès à leurs droits auprès des Services Publics.

Cette action vise à lutter contre la « fracture numérique ». En effet, de nombreuses démarches doivent être effectuées sur Internet, alors qu'il y a beaucoup de personnes encore éloignées du Web.



Réunion de lancement,
le vendredi 14 octobre 2022

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES EST EN PLACE

Depuis le 14 octobre 2022, 17 élèves de CM2 de l'école élémentaire Jules Bruant forment le nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) de la commune. Toutes les candidatures d'enfants ont été retenues. Mais l'année prochaine, les enfants voteront : « l'élection est un moment important dans l'apprentissage de la vie citoyenne », estime Philippe FAURE, élu référent des CME/J.

Quatre collégiens/lycéens de la commune, qui ont participé aux CME les années précédentes, ont choisi de poursuivre leur engagement pour cette nouvelle édition. C'est pourquoi on parle de « Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes » (CME/J). Grâce à leur expérience, ils vont accompagner et encourager les nouveaux élus dans leurs projets futurs.

PROJETS & ACTIONS 2022-2023

Le CME/J se réunit huit fois dans l'année, pour des séances de travail sur la définition et la mise en œuvre de projets. Les enfants sont regroupés au sein de quatre commissions, animées par un élu et un jeune qui a au moins une année d'expérience au CME. Tous les projets et actions ont été proposés, discutés et votés lors des deux réunions de travail de décembre.



SPORTS, CULTURE ET LOISIRS Isabelle COURANT, Adjointe jeunesse

- Accompagnement du projet de création d'une aire de loisirs
- Participation à l'animation d'une fête de la musique, qui sera organisée en juin 2023 dans le village



SOLIDARITÉ Martine MERMIER, Adjointe CCAS

- Organisation des collectes pour les « Restos du Cœur »
- Autres actions solidaires



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE Patricia SIONNET, Conseillère municipale

- Remise en route des ruches sur le toit de la mairie
- Actions autour du développement durable (tri des déchets, sobriété énergétique, etc.)



SÉCURITÉ, CITOYENNETÉ ET COMMUNICATION Philippe FAURE, Conseiller municipal

- Rédaction d'un article pour le prochain bulletin municipal, sous la houlette de la journaliste Gwendoline BÉZIAU
- Prise de parole à la cérémonie des vœux à la population, le 18 janvier
- Poursuite des actions destinées à améliorer la sécurité des déplacements
- Lancement d'un projet autour de l'égalité « filles-garçons »

Les enfants seront également amenés à participer, sur la base du volontariat, à des événements communaux : réunions du conseil municipal, commémorations, marché de Noël, réunions publiques, journée citoyenne, etc.

INTERVIEW

PHILIPPE FAURE, ÉLU RÉFÉRENT DU CME/J



Quand le Maire vous a proposé de reprendre le flambeau pour animer l'instance 2022-2023 du CME/J, avez-vous accepté spontanément ?

Oui bien sûr ! Dans ma carrière à l'Éducation nationale, j'ai toujours eu à cœur de transmettre aux élèves les valeurs de la République et l'éducation à la citoyenneté. En tant que « jeune retraité », je suis heureux de consacrer une partie de mon temps à cette mission. Je pense que les élus municipaux ont pour rôle de témoigner aux enfants leur engagement et de leur apprendre le fonctionnement démocratique de la collectivité. Je mesure la responsabilité qui est la mienne de succéder à ceux qui ont accompli cette mission auparavant : ils ont placé la barre très haut ! Heureusement, trois autres élus vont m'appuyer dans l'animation du CME/J : Isabelle COURANT, Martine MERMIER et Patricia SIONNET.

Vous avez demandé à la journaliste, Gwendoline BÉZIAU, d'être la marraine des CME/J, pourquoi ?

Gwendoline BÉZIAU est responsable du journal des enfants au Dauphiné Libéré, un supplément qui paraît le dernier mercredi de chaque mois. Elle aborde très régu-

lièrement des sujets liés à la citoyenneté et aux valeurs de la République. Dans mon expérience professionnelle antérieure, j'avais eu l'occasion de collaborer avec elle sur ces thèmes. Je suis convaincu que les enfants ont besoin d'être éduqués aux médias : bien maîtriser l'information médiatique est la clé d'une citoyenneté éclairée et responsable. Je remercie Gwendoline BÉZIAU, qui a accepté d'être la marraine des CME/J de Vaulnaveys-le-Haut ; elle accompagnera les travaux de nos jeunes conseillers, tout au long de l'année.

« J'ai toujours eu à cœur de transmettre aux élèves les valeurs de la République et l'éducation à la citoyenneté »

Qu'est-ce que les enfants vont apprendre en participant à la vie municipale ?

Ils vont acquérir des savoirs sur la commune (organisation, missions, rôles des différents acteurs municipaux, fonctionnement démocratique...), des savoir-faire (conduite de projets, participation à un débat...) et des savoir-être (partage, respect des autres...).

Ils vont aussi réaliser qu'il peut s'écouler beaucoup de temps entre l'idéation d'un projet et sa mise en œuvre (planification, coordination, concertation citoyenne, formalités administratives, mobilisation de différents acteurs, demandes de devis et subventions, etc.).

ILS SONT MOTIVÉS ET ILS ONT PLEIN D'IDÉES POUR LA COMMUNE

Les enfants nous racontent pourquoi ils ont choisi d'être candidat au CME et quels projets ils aimeraient mettre en place.



LÉONIE

J'ai envie d'apprendre plus de choses sur ma commune et sur la mairie.

J'aimerais mettre en place une ludothèque pour échanger et partager des jeux.



MATHIAS

J'ai choisi d'être candidat au CME pour aider la commune.

J'aimerais proposer d'améliorer l'éclairage des petites rues : pour la sécurité des enfants et des adultes.



LÉA

J'aimerais que les voitures roulent à la vitesse demandée et que les gens roulent moins vite à côté de nous quand on va à l'école à pied. On pourrait faire une campagne de sensibilisation pour ce problème.



NATHAN

J'ai deux idées de projets : aller auprès des personnes âgées pour leur proposer de l'aide et de la compagnie (jeux, discuter...); et faire une collecte de boîtes cadeaux à Noël pour les personnes sans abri (remplir des boîtes de chaussures de petits cadeaux : produits d'entretien, chaussettes, bonnet, livre... tout ce que les gens souhaitent offrir).



ÉLÉONORE

Je veux aider les autres, me sentir utile et améliorer mon école (projets, classes, etc..).

J'aimerais proposer un concours de boîtes aux lettres décorées pour Noël et une collecte pour un voyage ou un projet d'école.



DJESSIM

Mes idées : une foire annuelle (manèges) pour amener de l'ambiance dans la commune ; un fast food au village parce qu'il n'y en a pas et que le nombre d'habitants a augmenté ; améliorer le city stade (mettre un sol synthétique pour ne pas se faire mal et mettre des filets sur les paniers de basket car il n'y en a plus).

ON REMBOBINE...

Le premier CME/J a été lancé en novembre 2015. Le Maire, Jean-Yves PORTA, et trois conseillers municipaux, Yann ECHINARD, Lorine BAUDOIN et Laurence VERNAY, ont été les investigateurs de cette instance. Ils ont accompagné les jeunes dans la réalisation de leurs projets et la mise en place d'actions pérennes.



COLLECTE

« Tous solidaires »

Depuis 2017, des collectes de produits alimentaires et d'hygiène sont organisées, chaque année, sur la place du marché. Les dons récoltés sont au profit des « Restos du Cœur ».



POUSSHANDÂGE

« Une place utile pour un monde plus facile »

Ce projet répond à un enjeu de mobilité et d'accessibilité pour soutenir des personnes qui ont besoin d'une place de stationnement élargie, à proximité des commerces ou des services publics. Cette place a été matérialisée et inaugurée en 2021.

CABAN'À LIRE

« Permettre l'accès à la lecture pour tous ».

Tout le monde peut déposer ou emprunter des livres, librement, dans ces cabines téléphoniques recyclées en « caban'à lire ». Depuis le lancement du projet en 2018, quatre « caban'à lire » ont été installées : groupe scolaire Jules Bruant, Belmont, Tuilerie, aire de jeux du centre-bourg.



RUCHES

« Il faut sauver les abeilles »

En 2018, la première ruche est installée sur le toit de la mairie, avec l'association du rucher de Champ Ruti. Le miel récolté est vendu par les enfants au profit de l'association.



AIRE DE JEUX

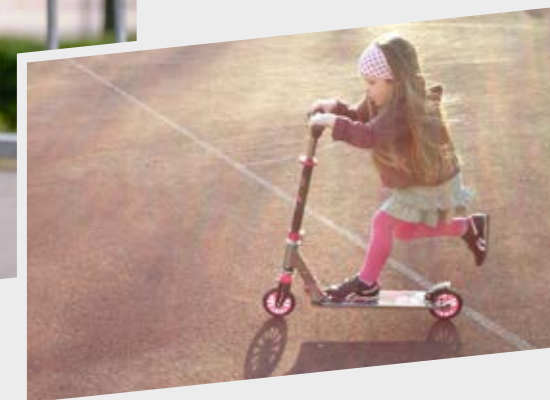
« Partageons un espace convivial et ouvert à tous »

Le projet d'extension et d'aménagement de l'aire de jeux, située à côté de la place Eugène RIBAND, a vu le jour en 2019.





Visite et nettoyage du site, lors de la journée citoyenne du 21 mai 2022.



Projet

AIRE DE LOISIRS : DU RÊVE À LA RÉALITÉ

Située au carrefour des trois hameaux de la commune (Uriage, Belmont, Centre-bourg), la future aire de loisirs accueillera un skate-park, un pumtrack, un site d'initiation à l'escalade et un espace détente, pour tous.

Historique du projet

L'idée a été initiée par le Conseil Municipal des Enfants (CME), en 2015, qui souhaitait disposer d'un espace pour s'adonner aux joies du skate. L'idée a fait son chemin et c'est un équipement complexe, doté d'une vraie dimension intergénérationnelle, qui va prochainement voir le jour dans un écrin de verdure jusqu'alors en friche.

Le choix du lieu

De manière unanime, le choix s'est porté sur un terrain municipal, situé au rond-point du golf.

Sa localisation a plusieurs avantages : il est à proximité du groupe scolaire Jules Bruant et du centre de loisirs ; il est accessible par mobilités douces (arrêt de bus, cheminement piéton et piste cyclable) ; il se trouve sur le sentier de randonnée entre Saint-Martin d'Uriage et Vizille.

Engagement environnemental

Ce projet s'inscrit dans la démarche PCAE (Plan Climat Air Énergie), avec notamment la réutilisation de matériaux sur place (bois, gravats...), le respect

de l'environnement et de l'équilibre faune, flore et activités humaines raisonnées. L'intégration d'une haie fruitière à vocation paysagère, pédagogique et environnementale confortera l'aspect naturel et intergénérationnel du site.

Une aventure humaine

Ce qui fait la particularité de ce projet, c'est l'implication d'acteurs variés du territoire : élus, jeunes, bénévoles, associations, entreprises et artisans locaux... La diversité de ces intervenants a permis de combiner des avis de spé-

cialistes et de mener une réflexion approfondie sur ce projet d'aménagement, qui répond aux besoins des différents habitants de la commune. Le succès de la première journée de défrichage, au printemps 2022, a démontré la bonne synergie de ce projet. C'est pour-

quoi la commune souhaite continuer ainsi. En effet, l'ambition est de construire la partie « skate-park » sous la forme d'un chantier participatif, placé sous l'expertise de l'association « Alpine Skate Culture », qui a déjà mené plusieurs aven-

tures de ce genre de par le monde et qui a œuvré à la récente réalisation du skate-park de Chamrousse. Nous nous préparons donc à accueillir cet été une équipe internationale de bénévoles, motivée par la construction du skate-park.

Vous souhaitez participer au projet ?

Toute contribution est la bienvenue, que ce soit pour donner un coup de main sur le chantier, préparer des repas pour les bénévoles, fournir du matériel ou des matériaux...

Remplissez le formulaire de participation, disponible :

- > En scannant le QR Code (ci-contre)
- > Sur le site Internet de la mairie www.vaulnaveys-le-haut.fr
- > À l'accueil de la mairie



PAROLE D'ÉLUE

Isabelle COURANT,
Adjointe « Jeunesse & Vie associative »

Notre ambition est de faire de cette aire de loisirs un véritable lieu de vie intergénérationnel, accueillant des équipements répondant aux attentes du plus grand nombre. Le site sera propice à la mise en œuvre de projets pédagogiques avec les écoles et le centre de loisirs. Ce sera un terrain d'aventures multiples pour nos jeunes, mais aussi un trait d'union précieux pour renforcer la cohésion sociale de notre territoire.



Atelier de co-construction du 30 juin 2022



Projet

RÉORGANISATION GLOBALE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Dans le cadre de son projet de réorganisation des équipements structurants communaux, la municipalité souhaite programmer la réhabilitation de multiples établissements associatifs, culturels et sportifs pour les prochaines années, en s'appuyant sur une démarche participative.

En février 2022, la commune a lancé une consultation pour une mission de programmation pour ce projet global d'aménagement des bâtiments communaux. La municipalité a souhaité inclure les citoyens au cœur de ce projet, c'est pourquoi quatre membres représentatifs du tissu associatif et citoyen, faisaient partie du comité de pilotage pour participer activement aux orientations, quant aux futurs usages des équipements communaux, situés sur quatre zones : secteur ancienne caserne, secteur centre-bourg, secteur complexe sportif, secteur Belmont.

En avril 2022, la Commission d'analyse des offres, a retenu l'offre du groupement « Atelier LGA et B. BASSO ». Ce travail sur l'ensemble des bâtiments communaux, concernés par l'étude, a été réalisé par Monsieur GAGNIERE, en plusieurs phases :

- Phase 1 (avril-mai) : analyse du contexte et diagnostic du patrimoine foncier bâti.
- Phase 2 (juin-juillet) : analyse fonctionnelle des besoins recueillis par les usagers courants des bâtiments communaux, à travers des rencontres citoyennes et des ateliers de co-construction.

- Phase 3 (août-octobre) : pré-faisabilité et production de scénarios avec priorisation par bâtiments.

Le 7 décembre 2022, plus de cinquante habitants sont venus participer à la réunion publique de présentation et d'échanges sur les futurs projets de restructuration des bâtiments communaux, avec les interventions de :

- Laurent GAGNIERE, qui a restitué les trois phases de son étude.
- Anaïs SIRJEAN, membre de l'APE et du Foyer pour tous, qui a participé aux ateliers de co-construction.
- Le Maire et ses Adjoints, sur le devenir du secteur de l'ancienne caserne et le planning prévisionnel.

Témoignage Solenne BERRODIER,

membre du comité de pilotage et de plusieurs associations



J'ai apprécié l'invitation des élus pour intégrer le comité de pilotage, même si au départ je me sentais un peu dépassée par l'ampleur de la réflexion à mener. En tant qu'adhérente, on « consomme » des activités et des « temps de salles » mais on ne se représente pas vraiment les besoins des autres associations. Le premier travail de Laurent GAGNIERE sur l'état des lieux des bâtiments, leur histoire et leurs utilisations m'a vraiment intéressé et ouvert les yeux sur les possibilités qu'on pouvait envisager. Et le travail en groupe sur une thématique précise nous a obligé à nous projeter sur des sujets qu'on ne connaissait pas forcément. J'ai trouvé la démarche constructive, cohérente et enrichissante. Cela m'a permis de comprendre les enjeux et de réfléchir aux meilleures solutions pour tous, pas uniquement pour mes activités et usages habituels. Merci aux élus et agents municipaux pour leur écoute et bonne continuation à eux pour la mise en œuvre des scénarios.

Témoignage Anaïs SIRJEAN,

membre de deux associations

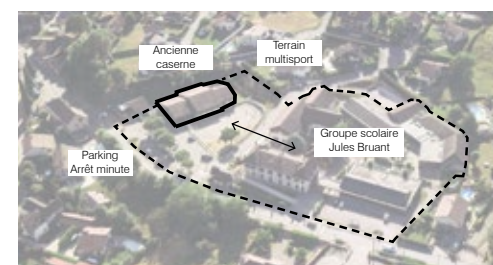


J'ai naturellement répondu à l'appel lancé par Isabelle COURANT pour participer à l'atelier de co-construction. L'objectif était de donner des idées et notre opinion sur l'évolution de ces bâtiments communaux, en fonction des usages que nous pouvions en faire (sport, bien-être, culture...). Nous avons donc eu l'opportunité de construire des projets à court, moyen et long terme. L'exercice était d'autant plus difficile que nous ne devions pas rester concentré sur notre propre association mais bien de parler au nom de toutes les associations de Vaulnaveys-le-Haut. Ce qui était finalement une démarche des plus constructives et logiques à mon sens.

Quel est le devenir du secteur de l'ancienne caserne des pompiers ?

Ce bâtiment deviendra une salle multi-activités, destinées aux associations, aux jeunes et aux élèves du groupe scolaire Jules Bruant. Le lancement de l'étude de programmation pour ce secteur pourra débuter en 2023 pour un démarrage des travaux espéré en 2024.

Secteur ancienne caserne



Pourquoi ce choix et quelles destinations ?

Le site sera réhabilité, revalorisé et mis en adéquation avec les besoins exprimés lors de l'étude :

- Création d'un espace jeunesse et déplacement du centre de loisirs hors de l'enceinte de l'école.
- Les associations pourront utiliser cet espace, qui servira notamment de repli lorsqu'il y aura des travaux sur les autres secteurs (ex. salle polyvalente, salle de Belmont).
- Nouvel espace pour les activités sportives des élèves, limitant et sécurisant ainsi les trajets des enfants.
- Le bâtiment de l'ancienne caserne pourra être doté d'installations de production d'électricité.

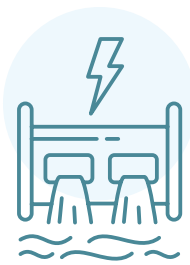
- Le city-stade fera peau neuve.
- Un nouveau bâtiment accueillera le restaurant scolaire, qui doit faire évoluer sa capacité d'accueil.

Les autres équipements structurants de la commune feront l'objet de petits aménagements, à court terme, pour les rendre plus fonctionnels, en attendant de gros travaux et notamment des réhabilitations thermiques. Les priorités pourront évoluer en fonction des opportunités (financements, subventions, etc.).

Projet

UNE NOUVELLE CENTRALE HYDRO-ÉLECTRIQUE D'ICI 2026

La période de tension et d'inflation sur les prix de l'énergie, nous montre qu'il est urgent de mettre à profit chaque possibilité offerte par les ressources de nos territoires. Le Vernon est l'un des derniers torrents de la Métropole de Grenoble, qui offre la possibilité de produire de l'énergie renouvelable avec un bilan carbone positif sur le moyen et long terme.



PRODUCTION ÉLECTRIQUE ATTENDUE PAR LES 2 CENTRALES PUBLIQUES
5,5 GWh soit 65 %

de la consommation résidentielle annuelle de Vaulnaveys-le-Haut

Après plus de deux années de mesures et validation des débits, d'études hydrologiques, techniques et environnementales, de rencontres avec les propriétaires privés pour sécuriser la maîtrise foncière, le projet de création d'une microcentrale hydroélectrique sur le Vernon est sur le point d'entrer dans la phase de dépôt des dossiers de demande d'autorisation administrative.

La phase d'instruction se déroulera tout au long de l'année 2023, pour une obtention d'autorisation début 2024 avec une succession d'étapes incontournables : avis des services de l'État, enquête publique au cours de laquelle les citoyens seront appelés à exprimer leur avis, etc.

Une fois les autorisations administratives obtenues, la phase de réalisation des travaux durera minimum 18 mois, pour une mise en service espérée fin 2025-début 2026.

Le territoire communal sera alors doté de deux centrales hydroélectriques « publiques » sur chacun

des torrents qui le traversent ainsi que d'une centrale hydroélectrique privée sur le torrent de Prémol. Les deux centrales publiques permettront de produire environ 5,5 GWh (puissance cumulée d'environ 1470 kW), ce qui correspond à 65 % de la consommation résidentielle annuelle d'une commune comme Vaulnaveys-le-Haut, sur la base des consommations moyennes actuelles (*), qui devraient tendre à la baisse. Consommer ce que l'on produit localement, c'est l'équation idéale...

(*) : environ 2 223 kWh par an et par personne en 2020



PAROLE D'ÉLU

Boris MARTIN,
Conseiller municipal

Si les études techniques et environnementales s'avèrent favorables, les citoyens des deux communes riveraines (Saint-Martin d'Uriage et Vaulnaveys-le-Haut) pourront s'emparer de ce projet et en devenir les cogestionnaires.

Lorsque l'enquête publique sera ouverte, soyez attentifs et réactifs pour donner votre avis.

Et si le projet bénéficie d'une autorisation administrative, tenez-vous prêts à participer à l'élaboration d'une structure permettant un investissement abordable et participatif pour les deux communes et les habitants, aux côtés de GEG Ener, porteur de projet, ayant pris les risques financiers au départ.

Environnement

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : TOUS CONCERNÉS !



La guerre en Ukraine, la mise à l'arrêt de certains réacteurs nucléaires, une sécheresse historique, le tout dans une période de forte reprise des activités économiques suite au Covid-19 : tels sont les principaux facteurs conjoncturels de la crise énergétique actuelle. Cette crise vient s'ajouter à un contexte plus global de réchauffement climatique bien visible dans notre région alpine. Pour y faire face, le Gouvernement a mis en place un plan de mesures de sobriété énergétique pour cet hiver.



PAROLE D'ÉLU

Yves ARGOUD-PUY,
Adjoint « Aménagement du territoire »

Nous avons tous peur du changement, surtout lorsqu'il est subi et non souhaité. La sobriété énergétique est pour certains d'entre nous un changement de comportement qui peut paraître difficile. Pour l'accepter et l'adopter, il faut se dire que l'on peut vivre mieux autrement, que cette sobriété peut même devenir souhaitable si elle permet à nos enfants de ne pas vivre dans l'angoisse de l'avenir.

Nous traversons un « passage délicat », par analogie au langage des montagnards. Les alpinistes et les randonneurs savent que l'expression « passage délicat » désigne une difficulté où il faut redoubler d'attention, qu'il faut négocier avec peu de marges de manœuvres mais que c'est aussi un moment choisi, qui grâce à la coopération et la fraternité dans l'action, permet d'accéder après la difficulté, à un paysage désirable. Traversons tous ensemble ce passage délicat... Adoptons les écogestes, que ce soit individuellement ou collectivement... La sobriété en est un, parmi d'autres.



Des importantes économies d'énergie peuvent être réalisées immédiatement, sans travaux lourds ou gros investissements, en modifiant nos pratiques et nos organisations. Pour cela, il va falloir réduire drastiquement nos (sur)consommations quotidiennes et pour y arriver, l'effort de tous, citoyens, collectivités et entreprises, va être nécessaire.

Au niveau de la commune, un plan de sobriété est en cours d'élaboration avec une mise en œuvre progressive. Les premiers éléments concrets concernent le chauffage des bâtiments communaux, avec une procédure adaptée pour chaque équipement : adaptation des consignes de température

de chauffage, gestion des périodes de chauffe et amélioration de la régulation.

Ceci n'est qu'une première étape car la sobriété énergétique doit être recherchée en explorant plusieurs axes : les locaux professionnels et l'habitat (notamment avec la gestion des températures) mais aussi la mobilité et les transports, l'alimentation et les déchets, les équipements et les services, etc. Et elle peut être obtenue par des modifications de différents ordres :

- Dimensionnel, en optimisant la taille ou le poids des objets et des équipements.
- Structurel, en améliorant leur ergonomie ou en favorisant leur mutualisation.

- Social et convivial, grâce à des usages partagés et de la mise en commun.

C'est bien dans cet esprit que le devenir des bâtiments et des équipements communaux a été abordé avec la mission de programmation.



La météo de l'électricité :

- Inscrivez-vous à l'alerte vigilance coupure sur www.monecowatt.fr
- Téléchargez l'application mobile pour savoir à quel moment réduire votre consommation et éviter les coupures

(*) en référence à « Passage délicat » de Pierre Leroy, aux éditions Actes Sud.

Vairie

TUILERIE : RÉAMÉNAGEMENT AIRE DE JEUX & STATIONNEMENT

Les agents des services techniques ont retravaillé l'accès à l'aire de jeux de la Tuilerie et l'écoulement des eaux pluviales, en réaménageant un espace enherbé, en lieu et place de l'enrobé vétuste. Prochainement, des pavés

vont être installés pour la circulation des poussettes. De plus, en concertation avec la Police pluri-communale et Grenoble-Alpes Métropole, des arbustes (Photinia) ont été plantés sur les accotements de l'impasse de la Carrière

et les espaces verts du parking de la Tuilerie, afin de lutter de manière écologique, contre le stationnement abusif récurrent sur ce secteur.



Acteurs éco-locaux

ALICE SOURD : GARDE D'ENFANTS À DOMICILE



Auxiliaire de puériculture, Alice propose ses services pour prendre soin de vos enfants et participer à leur éveil dans leur environnement.

Le bien-être, le respect du rythme de l'enfant et la communication sont ses priorités.

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi
- Enfants non scolarisés
- Périscolaire possible si complété par une garde en journée
- Garde régulière ou occasionnelle en journée
- Possibilité de garde partagée

EN SAVOIR

☎ | 06 78 80 69 73

@ | alice.sourd@outlook.fr



PAROLE D'ÉLU

Éric CHASSERY,
Adjoint « Cohésion territoriale et citoyenne »

Les travaux sur les espaces publics se poursuivent en lien avec la Métropole de Grenoble. C'est ainsi que la route de Brié et le chemin du calvaire, axes très fréquentés aux heures pendulaires, ont connu leurs premiers aménagements, qui permettent d'affirmer la place des modes doux et en particulier des piétons. La cohabitation entre les différentes mobilités est un enjeu majeur pour beaucoup de secteurs de la commune. Chaque projet intègre cette problématique puisque la volonté municipale est de permettre à chacun de circuler en sécurité. La requalification des contre-allées à Uriage ou le futur aménagement du centre-bourg en sont des exemples forts. Je salue enfin le travail des services techniques au niveau de l'aire de jeux d'Uriage avec la création de l'engazonnement, qui répond à la fois à notre objectif environnemental et à l'amélioration du cadre de vie.

Vairie

ROUTE DE BRIÉ : SIGNALÉTIQUE AU SOL

En novembre 2022, Grenoble-Alpes Métropole a matérialisé des aménagements pour renforcer la sécurité sur la route de Brié :

- Un cheminement piéton, avec une ligne discontinue et des pictogrammes, en haut de la route.
- Un renforcement de signalisation, une extension de la zone de rencontre et un marquage du stationnement, en bas de la route.

D'autres études sont en cours par la Métropole de Grenoble. Elles seront intégrées à la réflexion globale de réaménagement du centre-bourg, dans le cadre du dispositif « Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole ».



Ressources-Humaines

MURIEL BOULLAUD, RESPONSABLE FINANCES



Muriel est arrivée le 9 janvier 2023, au service des Finances, en remplacement de Nadine EYMERY. Forte de son expérience professionnelle à la mairie de Chamrousse, Muriel a pour principale mission de préparer et assurer le suivi budgétaire de la mairie, en étroite collaboration avec le Maire, Jean-Yves PORTA,

et la Directrice Générale des Services, Marjorie ASSELINEAU.

Auparavant, Muriel a travaillé quelques années dans le secteur privé, avant d'intégrer la mairie de Chamrousse, en 1997. Au cours des années, elle a accompli diverses missions administratives, puis elle a

intégré, en 2012, le service des Finances, où elle a travaillé sur de nombreux projets et activités, liés à une commune touristique.

Originaire et habitante de Vaulnaveys-le-Haut, Muriel adore la nature, les animaux et le cadre de vie de la commune.

« Après avoir travaillé 26 ans pour la mairie de Chamrousse, j'avais envie d'intégrer la commune de Vaulnaveys-le-Haut, où je vis depuis ma plus tendre enfance, au cœur de mes racines familiales... J'espère pouvoir apporter mon expérience, tout en restant à l'écoute des élus, de mes collègues et en participant aux projets de la collectivité ».

Environnement

CONVENTION CITOYENNE MÉTROPOLITAINE POUR LE CLIMAT



Face à l'urgence climatique, Grenoble-Alpes Métropole s'est engagée dans une forte transition environnementale avec la participation des citoyens métropolitains.

UNE ASSEMBLÉE DE CITOYENS

Pour mobiliser les habitants du territoire face à l'urgence climatique, la Métropole a choisi de lancer une Convention citoyenne pour le climat, qui s'inscrit dans la démarche « Grenoble, Capitale verte européenne 2022 ». Les conventions citoyennes sont des assemblées de citoyens tirés au sort, qui délibèrent sur un sujet et alimentent les décisions des pouvoirs publics. La Convention citoyenne pour le climat de Grenoble-Alpes Métropole réunit 100 métropolitains, chargés de faire des propositions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire métropolitain et de tendre vers la neutralité carbone d'ici 2050.

LA CONVENTION CITOYENNE DOIT RÉPONDRE À DEUX QUESTIONS

■ **Comment réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) ?** Quelles actions mettre en place, notamment au niveau des politiques publiques métropolitaines, et en complément de celles déjà inscrites au Plan Climat Air Énergie Métropolitain, pour réduire plus particulièrement les émissions de GES directes et indirectes liées à nos modes de vie et de consommation (alimentation, biens et services...) à l'horizon 2030, tout en favorisant la justice sociale, étant rappelé les préconisations scientifiques de réduction de 65% des émissions de GES d'ici 2030 comparativement à 1990 ?

■ **Comment atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ?** Quelles actions mettre en place, et quelle trajectoire de budget carbone engager, pour que notre territoire métropolitain atteigne la neutralité carbone en 2050, ou sur une temporalité plus rapide à évaluer par les citoyens, tout en contribuant à la réduction des gaz à effet de serre à l'échelle planétaire et en permettant l'inclusion de tous et toutes ?

LES SESSIONS DE TRAVAIL

Les 100 citoyens de la Convention citoyenne se sont réunis lors de cinq sessions de travail, entre mars et octobre 2022. Ils ont pu auditionner des scientifiques, des responsables d'ONG ou d'associations et des élus. Ils ont étudié une multitude de domaines de la vie quotidienne (le pouvoir d'achat, l'alimentation, le logement, l'urbanisme, les transports, l'emploi, la santé...) sous l'angle des transitions environnementales et sociales. Ces sessions de travail se sont déroulées à la Maison de la création et de l'innovation de l'Université Grenoble Alpes (UGA).

Pour assurer l'indépendance des travaux de la Convention, la Métropole a sollicité l'aide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), qui est l'autorité indépendante chargée de garantir le droit à l'information et à la participation aux projets ayant un impact sur l'environnement. Celle-ci a nommé deux garants et un conseiller méthodologique pour observer le bon déroulement des sessions et s'assurer que les participants puissent travailler en toute indépendance, sur la base des bons documents.



QUE VONT DEVENIR LES PROPOSITIONS DE LA CONVENTION ?

Les propositions qui émanent de la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat ont été rendues publiques en décembre 2022.

■ Les propositions qui entrent dans le champ de compétences de la Métropole seront soumises au Conseil métropolitain en

2023. Certaines pourront être intégrées dans le Plan Climat Air Énergie métropolitain.

■ Les propositions seront également transmises aux communes, aux acteurs privés et publics du territoire.

■ Celles qui ne rentrent pas dans le périmètre des compétences de la Métropole seront relayées auprès des organisations ou des institutions responsables.

■ Les propositions complexes ou suscitant un débat important, au sein du conseil métropolitain, feront l'objet d'une votation citoyenne sur le territoire de la Métropole organisée en 2023 (*).

(* *Avis consultatif de la population sur un projet de délibération, portant exclusivement sur des compétences métropolitaines, et sur proposition du Président de la Métropole au conseil métropolitain. La votation citoyenne sera mise en place par la Métropole courant 2023.*)



La Convention est composée de 100 habitants du territoire, qui ont travaillé pendant huit mois pour faire des propositions.



PRÉSENTATION DE LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT À VAULNAVEYS-LE-HAUT

Sur la commune, deux Vaulnaviards ont été tirés au sort : Élodie SAEZ et Laurent COURDAVAULT. De plus, Sabine LAVOREL, habitante de la commune, a été mandatée par Grenoble-Alpes Métropole, pour l'organisation et le suivi du processus de cette convention citoyenne.

Ils sont intervenus, avec l'accompagnement des services de Grenoble-Alpes Métropole, et la présence de Pascal CLOUAIRE, Vice-président à la culture, l'éducation et la participation citoyenne, pour un temps de restitution des travaux, le mercredi 14 décembre 2022, à la mairie.

Deux habitants de Vaulnaveys-le-Haut, ont été tirés au sort :



Élodie SAEZ



Laurent COURDAVAULT

EN SAVOIR

| conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr
 | www.grenoblealpesmetropole.fr > Grand projets > Climat-Air-Energie > Convention citoyenne métropolitaine pour le climat

L'UNION DES COMMERÇANTS D'URIAGE : FAVORISER LE COMMERCE LOCAL

Grâce à l'organisation de plusieurs événements et la mise en place d'une carte de fidélité « multi-commerces », l'Union Des Commerçants d'Uriage (UDCU) fait vivre le commerce de proximité et participe à l'attractivité de la commune.

En 2022, l'UDCU a organisé plusieurs temps-forts :

Fête des commerçants
14 mai

Les clients pouvaient déguster les produits des commerçants d'Uriage et participer à une tombola pour gagner plusieurs paniers garnis.

Vide-dessings

12 juin & 17 octobre

Plusieurs exposants vendaient des vêtements, jouets et accessoires de mode. Les invendus ont été donnés à la ressourcerie « Ozanam ».

Halloween
29 octobre

Tous les enfants déguisés étaient invités à faire le plein de bonbons dans les commerces et à goûter au parc de jeux « Aerojump ».

Noël à Uriage
17 décembre

Les commerçants proposaient des promotions, des dégustations et une tombola. Vin chaud, bretzels et papillotes étaient offerts, en fin de journée, dans une ambiance musicale.



De gauche à droite : Christophe, Nadia et Thierry, membres du bureau

En tant que partenaire, l'UDCU a également participé à :

■ L'accueil des curistes, du 22 avril au 18 octobre, avec l'Office du Tourisme d'Uriage.

■ L'accueil des nouveaux habitants de la commune, le 11 octobre, avec la mairie.

Carte de fidélité

Depuis un an, une carte de fidélité multi-commerces est proposée aux clients. Elle permet de bénéficier d'une cagnotte en euros, qui peut être dépensée à tout moment dans les commerces adhérents. N'hésitez pas à la demander !

EN SAVOIR

| www.udc-uriage.fr

FOYER POUR TOUS : LE VENDREDI MATIN, C'EST GYM DOUCE POUR LES SENIORS !

Ce cours propose une activité adaptée, basé sur l'entretien de l'équilibre et de la mémoire, le renforcement musculaire et la souplesse. Il vous permettra de tonifier vos muscles, de fortifier vos os, de lutter contre l'ostéoporose, d'améliorer votre équilibre et votre coordination motrice et de prévenir les chutes.

Des exercices de gym-mémoire permettent le maintien de la mémoire par le geste, l'observation et la concentration.

Le dernier volet est la convivialité, l'entretien de la vie relationnelle. Se retrouver chaque semaine, avec les mêmes personnes, permet de se créer un entourage convivial. Être bien dans sa tête, c'est se sentir jeune

et optimiste. Cela aide à prendre soin de soi et de sa santé.

Vous souhaitez essayer ?
L'association vous propose un cours d'essai gratuit.

■ Le vendredi, de 10h00 à 11h00, à la salle polyvalente
■ Professeur : Valérie SCORPOLINI BURGER



EN SAVOIR

Responsable du cours : Monique GALLOO
@ | galloo.monique@orange.fr

PIANISSIMO : UNE ÉCOLE QUI ENSEIGNE LA MUSIQUE AVEC PASSION

Pianissimo existe depuis 25 ans et compte 70 élèves. Marcos PEREGRINI, professeur de piano, enseigne la musique avec une approche ludique et bienveillante. Il nous raconte son parcours à Pianissimo...

Comment l'association « Pianissimo » a vu le jour ?

Quand je suis arrivé à Vaulnaveys-le-Haut, au début des années 90, j'ai donné des cours au Central Musical de Saint-Martin d'Uriage. Puis, j'ai voulu créer ma propre école, ma « petite bulle ». Avec Régis VIDAL, professeur de violon, et Emmanuel LE GEMBLE, professeur de violoncelle, nous nous sommes lancés dans l'aventure et avons créé l'association « Pianissimo ».

Quelle méthode d'enseignement appliquez-vous ?

Selon moi, on n'apprend plus la musique comme avant. Le solfège, certes important, ne doit plus être le mur sur lequel les

élèves viennent buter. À partir de cette constatation, j'ai créé une méthode particulièrement adaptée aux plus jeunes : « Chats, Souris et Cie », avec de très belles illustrations d'Anne MARCHAL. Pour les plus avancés, je propose une anthologie de morceaux de jazz et plusieurs recueils commentés d'études classiques.

Comment vos élèves évoluent ?

Ils se sentent bien, viennent aux cours avec enthousiasme et progressent naturellement. La pédagogie que nous proposons est attrayante, ludique, adaptée à l'âge et aux attentes de chacun. Au fil des années, elle a permis à plusieurs élèves



Marcos PEREGRINI, professeur de piano

de Pianissimo de participer à divers concours et de poursuivre leurs études au conservatoire.

Quel est l'avenir de Pianissimo ?

Avec les membres du bureau, nous aimerions remettre en place des cours de violon. Nous sou-

haitons pérenniser l'avenir de Pianissimo et trouver de nouveaux professeurs, partageant la même approche pédagogique que nous.

EN SAVOIR

| www.pianissimo-uriage.puzl.com

VOUS SOUHAITEZ PUBLIER UN ARTICLE SUR VOTRE ASSOCIATION ?

Ces deux pages du bulletin municipal sont toujours consacrées à la vie associative de Vaulnaveys-le-Haut.

Pour mettre en avant vos activités et manifestations, envoyez votre article et vos photos au service communication : communication@vaulnaveys-le-haut.fr

POUR LES DÉLAIS, SE RÉFÉRER AU PLANNING SUIVANT

Période de parution du bulletin municipal
Dates limites de réception des articles et photos

N° janvier
1^{re} semaine de décembre

N° mai-juin
1^{re} semaine d'avril

N° octobre
1^{re} semaine de septembre

QUELQUES NOUVEAUTÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

En fin d'année 2022, les bibliothécaires ont réalisé de nombreuses actions pour rendre la bibliothèque encore plus accueillante : réaménagement de l'espace jeunesse, mise en place d'un coin « café/thé » et récolement du fonds documentaire.



L'espace jeunesse de la bibliothèque

Espace jeunesse : installez-vous confortablement !

Les bibliothécaires ont réaménagé l'espace jeunesse, avec l'acquisition de tapis et mobilier de rangement, facilitant ainsi la recherche des albums jeunesse, souvent bien serrés dans les bacs. En plus des canapés et fauteuils, les parents et les enfants peuvent désormais s'installer ensemble pour lire sur des tapis, positionnés en petites banquettes à hauteur d'enfant. Les couleurs acidulées des cubes et des meubles viennent égayer cet espace.

Pause lecture : servez-vous un café ou un thé !

Un coin « café/thé » en self-service, a été mis en place, au profit des usagers. Faire une pause avec un livre, un magazine ou une

tablette, tout en buvant un thé ou un café, c'est possible pendant les heures d'ouverture. Cette idée avait été proposée au biblioremix (*) d'avril 2019.



Récolement : vérification de l'intégrité des collections

En novembre 2022, une opération de récolement a permis de contrôler la présence effective des documents de la bibliothèque, en comparant le fonds théorique indiqué dans la base de données

HORAIRES

- Mardi, mercredi, vendredi : 16h30-19h00
- Samedi : 10h00-12h00
- Fermée les samedis des vacances scolaires et les jours fériés.
- En août, ouverte uniquement le vendredi de 16h30 à 19h00.

TARIFS ANNUELS

- Individuel : 1 € (moins de 18 ans) et 5 €
- Famille : 10 €

AGENDA

- Janvier : atelier d'écriture & atelier de lecture à voix haute
- 8 février - 10h30 : heure du conte
- Février : atelier philo
- Du 21 février au 2 mars : atelier numérique
- Du 15 au 21 mars : fête du court métrage
- 19 avril - 10h30 : heure du conte

COORDONNÉES

- 🏠 71 impasse du Champ de Foire
- ☎ 04 76 89 25 05
- @ bibliotheque@vaulnaveys-le-haut.fr

CATALOGUE EN LIGNE

- 🌐 bibliotheque-vaulnaveyslehaut.fr

RESSOURCES EN LIGNE

- 🌐 numotheque.grenoblealpesmetropole.fr
- 🌐 mediatheque-departementale.isere.fr/num

et le fonds réellement présent dans les rayons. Le contrôle de l'inventaire a permis d'éliminer de vieux ouvrages du XX^e siècle, passés à travers la scanette de l'ordinateur lors de leur mise au rebut, et de nettoyer la base de données. Ce travail a

nécessité de fermer la bibliothèque pendant une semaine et a requis un investissement important de l'équipe.

(*) Biblioremix : dispositif d'expérimentation, d'invention et de création participatives, autour des services en bibliothèque.

Saint-Martin d'Uriage

2^E TROC À DÉDÉ : DIMANCHE 15 JANVIER DE 9H00 À 12H00, SALLE POLYVALENTE DE LA RICHARDIÈRE



Le troc à Dédé est une des manifestations organisées par le collectif « Dédé », qui œuvre à Saint-Martin d'Uriage pour réduire les déchets au niveau communal. Une occasion pour chacun de se délester de jeux, jouets, outils, matériels de cuisine, petits meubles, ou ... de trouver ce dont on a besoin ! On peut donner sans recevoir et récupérer sans avoir donné. Et c'est ouvert à tous : Saint Martinois et habitants des communes environnantes.

Le premier « troc à Dédé » s'est tenu le 10 septembre 2022. Pendant toute la matinée on a vu se dessiner des sourires sur le visage des visiteurs et visiteuses : « Vraiment, je peux prendre cet objet ? comme ça ? » Une guitare, un club de golf pour gaucher, une sorbetière, un four, des jouets, un karcher, une

balance de cuisine, ... il y en avait pour tous les goûts et les besoins. C'est la magie des rencontres gratuites, de l'entraide et des dons, tout simplement !

Le collectif Dédé réfléchit à d'autres actions, chacun peut participer en transmettant ses idées !



@ |contact-dede-smu@framalistes.org

Chamrousse

CET HIVER, VENEZ PROFITER DE LA NEIGE !

La saison est bel et bien là, le froid nous chatouille les joues, les nuits sont plus longues et le gel craque sous nos pieds. L'hiver nous accueille en nous enveloppant de sa beauté et de sa poésie. Cet hiver, prenez le temps, venez profiter de la neige, des sourires de vos enfants et de la beauté du paysage blanc !

- Profiter du domaine de ski au coucher du soleil avec une vue incroyable sur la vallée
- Luge Park, snooc et snowtubing pour une expérience hors-ski et glisse unique
- Baptême en chiens de traîneau, plongée sous glace, calèche et VTT sur neige pour des activités insolites
- Spa pour un moment de détente
- Animations emblématiques comme la course de luge Haribo

(Re)découvrez les dix activités et événements incontournables pour votre venue à la montagne cet hiver :

- La Lekkarod, la mythique course de chiens de traîneau, qui arpentera nos sentiers

Vous connaissez déjà Chamrousse par cœur ? Alors essayez notre nouveauté : l'application Chamrousse Explor Games® pour une aventure et un voyage dans



le temps ! La Croix de Chamrousse dispose désormais d'un espace pique-nique, de planchas, d'un belvédère et de bains de soleil pour profiter de

la superbe vue dominant la vallée et les massifs environnants. Alors, prêts à vivre de nouvelles aventures à Chamrousse ?



🌐 www.chamrousse.com
Rechargez votre forfait pour éviter l'attente en caisse sur ski.chamrousse.com

CARNET NAISSANCES*

SALACROUP Lucy, Louise née le 29 mai 2022
LACHISE Léon, Billy né le 23 octobre 2022
COUTURIER Carla, Marion, Maxime née le 2 décembre 2022

DÉCÈS

CALLET Claude, Jean le 25 octobre 2022
LEGUAY Jean, Camille, Gustave le 3 novembre 2022
GARCIN Lucienne, Marie née BERARD le 6 novembre 2022
BLANCHET Francine, Claire, Annie née SERGEANT le 25 novembre 2022

PARRAINAGES CIVILS

ARU Garance, le 8 octobre 2022
MAURICE Mahé, Elio le 22 octobre 2022

Démarches

PIÈCES D'IDENTITÉ : COMMENT FAIRE MA DEMANDE ?



Pour faire un passeport biométrique ou une Carte Nationale d'Identité (CNI), il faut se rendre dans une mairie équipée des dispositifs de recueil de demandes de pièces d'identité. Les communes proches de Vaulnaveys-le-Haut, qui peuvent réaliser des pièces d'identité : Vizille, Eybens, Saint-Martin d'Hères et Meylan.

Documents à fournir

Les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport, etc.

Dépôt des dossiers

La présence de tous les intéressés est indispensable. De nombreuses mairies exigent que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous. Les délais dépendent de la période et du lieu.

Vous pouvez préremplir le dossier en ligne : <https://passeport.ants.gouv.fr>

EN SAVOIR www.service-public.fr

* Pour information : nous suivons les prescriptions inscrites sur les avis de naissance que nous recevons des communes de naissance c'est pourquoi votre enfant n'apparaît peut-être pas sur ce bulletin.



Offres d'emploi

LES ENFANTS COMPTENT SUR VOUS !

La commune recrute tout au long de l'année des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), des agents d'entretien et de restauration, des animateurs périscolaires, de 18 à 67 ans. Temps de travail selon les nécessités de service, entre 8h00 et 40h00 par semaine.

EN SAVOIR

@ |rh@vaulnaveys-le-haut.fr

Démarches

SCOLARITÉ : PENSEZ À INSCRIRE VOTRE ENFANT POUR LA RENTRÉE 2023-2024 !

- Pré-inscription en mairie, avec le livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Inscription définitive auprès des Directeurs d'écoles, sur RDV :
Vérane BARNÉOUD, Directrice de l'école maternelle : 04 76 89 21 29 - ce.0382723d@ac-grenoble.fr
David WHITEAD, Directeur de l'école élémentaire : 04 76 89 24 13 - ce.0382843j@ac-grenoble.fr



ENCOMBRANTS

La Métropole propose un service de collecte des objets volumineux en porte-à-porte, gratuit et sur rendez-vous :
 - En ligne sur : <https://demarches.grenoblealpesmetropole.fr>
 - Ou par téléphone : 0 800 500 027, du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.



DÉCHETS

- Ramassage des poubelles (bac marron) : mardi
- Ramassage des emballages (bac jaune) : jeudi

DÉCHÈTERIE

• Horaires jusqu'au 31 mars 2023 : du lundi au samedi, de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.
 Tél. : 0 800 50 00 27 (n° gratuit).



SERVICE DE L'EAU

Problème technique & Démarches administratives : 04 85 59 50 00
www.grenoblealpesmetropole.fr/218-eau-potable.htm
 Astreinte eau potable et assainissement (soir et week-end et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente) : 04 76 98 24 27



VOIRIE

Tél. : 0 800 500 027



ÉLECTRICITÉ

En cas de coupure d'électricité, appelez le numéro de dépannage au 09 72 67 50 38.



MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

Tél. 04 76 08 47 09 / 101 rue du 19 mars 1962
 Du lundi au vendredi : 20h00 à 23h00
 Samedi : 14h - 18h / 19h à 23h
 Dimanche : 09h - 12h / 14h - 18h / 20h - 23h



DON DU SANG

Le prochain don du sang aura lieu le lundi 27 mars, à la salle polyvalente. Prenez RDV en ligne : <http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>



POMPIERS

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable). Prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez bien Vaulnaveys-le-Haut.



POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE

Tél. : 04 76 89 54 07



RELAIS POSTE

Point relais de la Poste au tabac presse situé au centre-bourg.



FOURRIÈRE

Auprès de la Mairie : 04 76 89 18 05



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Permanences administratives sur rendez-vous uniquement les mercredis de 9h à 12h.
 Tél. 04 76 78 89 09, courriel : ram@lesicce.fr



CONSULTANCES ARCHITECTURALES

Informations et rendez-vous auprès de la mairie
 au 04 76 89 18 05 ou à accueil@vaulnaveys-le-haut.fr



ADIL 38

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous apporter un conseil complet et gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.
 Infos : 04 76 53 37 30 - www.adil38.org



CONSULTANCES ÉNERGÉTIQUES

L'ALEC vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement.
 Infos : 04 76 00 19 09 - www.alec-grenoble.org



BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :
 • les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
 • les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
 • les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



TRANSPORTS

Ligne Proximo 23
 Vizille « Le Péage » / Saint-Martin d'Hères
 « Bibliothèques Universitaires »
Ligne Sacado 182
 Collège « Les Mattons » / Lycée « Portes de l'Oisans »
Ligne Sacado 401
 École « Jules Bruant », AlloTag : 04 38 70 38 70 - www.tag.fr
Ligne Transisère T89
 Vaulnaveys-le-Haut « Belmont » / Saint-Martin d'Hères
 « Bibliothèques Universitaires »
 04 26 16 38 38 - www.carsisere.auvergnerhonealpes.fr



COMMUNICATION

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site www.vaulnaveys-le-haut.fr, les pages Facebook et Instagram Vaulnaveys-le-Haut officiel et suivez les panneaux lumineux.



MÉDIATEUR CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois entre 14h et 17h. Prise de rendez-vous au 04 76 78 99 00.

AVOCAT CONSEIL

Permanence gratuite une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30.
 Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous venez de vous installer sur la commune ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domiciliation dans la commune.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



JANVIER

SAMEDI 14

Tirage des rois (Les Gourlus)

MERCREDI 18

Cérémonie des vœux (Municipalité)

SAMEDI 21

Sainte Barbe (Pompiers)

WEEK-END DU 21-22

- Stage peinture acrylique (Foyer Pour Tous)
- Chabloz'sport day : personnes amputées (Chamrousse)
- Ski Touring days : ski de randonnée (Chamrousse)

VENDREDI 27

Concert « Two of us » (Saint-Martin d'Uriage)

WEEK-END DU 28-29

Raid de Gliss' : handi ski (Chamrousse)

FÉVRIER

MERCREDI 8

Heure du conte (Bibliothèque)

DU JEUDI 9 AU SAMEDI 11

Stage Aquarelle (Foyer Pour Tous)

SAMEDI 11

- Loto (Etoile Sportive des Vaulnaveys)
- Course de ski alpin pour les jeunes (Chamrousse)

MARDI 14

Repas à thème (Les Gourlus)

SAMEDI 18

Projection film et débat (BVV)

MARDI 21 ET MERCREDI 22

Rosignol On Tour : tests ski & snow (Chamrousse)

JEUDI 23

Sortie ski alpin « Flocon rose » (Chamrousse)



VENDREDI 24

Vernissage exposition « Coup de crayon ! » (Saint-Martin d'Uriage)

SAMEDI 25

Soirée cabaret (Comité des Fêtes)

MARS

VENDREDI 3

Ciné montagne « Une soirée en refuge » (Saint-Martin d'Uriage)

SAMEDI 4

- Soirée BD (BVV)
- Spectacle « Une rivière des hommes » (Compagnie Acour)

SAMEDI 11

Loto (Les Gourlus)

WEEK-END DU 11-12

Course internationale de chiens de traîneaux « Lekkarod » (Chamrousse)

DU 15 AU 21 MARS

Fête du court métrage (Bibliothèque)

VENDREDI 17

Concert blues « Cincinnati Slim Trio » (Saint-Martin d'Uriage)

WEEK-END DU 18-19

- Stage peinture acrylique (Foyer Pour Tous)
- Alpine classique : vieilles mécaniques et ski vintage (Chamrousse)
- Championnat de France de ski nordique handisports (Chamrousse)

MARS

SAMEDI 18

Concours de belote (Association des Donneurs de Sang Bénévole)

DIMANCHE 19

Cérémonie commémorative en souvenir des victimes de la guerre d'Algérie (Municipalité)

VENDREDI 24

Concert « Barbara Brel Brassens » (Saint-Martin d'Uriage)

SAMEDI 25

Concert (Comité des Fêtes)

DIMANCHE 26

- Troc culturel (BVV)
- Championnat de France ski de fond des Clubs (Chamrousse)

WEEK-END DU 25-26

BanginBees Top To Bottom : jam session snowboard (Chamrousse)

LUNDI 27

Don du Sang (Association des Donneurs de Sang Bénévole)

AVRIL

SAMEDI 1^{ER}

Carnaval (APE)

DIMANCHE 2

- Atelier de Pâques (Faire et Grandir)
- Spectacle famille « Hop hop hop » (Saint-Martin d'Uriage)

WEEK-END DU 1^{ER} - 2

Courses slalom - Fédération Internationale de Ski Dames et Hommes (Chamrousse)

MARDI 4 ET MERCREDI 5

Courses slalom - Fédération Internationale de Ski Hommes (Chamrousse)

JEUDI 6 ET VENDREDI 7

Ski Chrono National Tour - Fédération Internationale de Ski Hommes (Chamrousse)

DU JEUDI 13 AU SAMEDI 15

Stage d'aquarelle (Foyer Pour Tous)

MERCREDI 19

Heure du conte (Bibliothèque)

DIMANCHE 23

Thé dansant (Les Gourlus)

SAMEDI 29

Soirée spectacle (Comité des Fêtes)

DIMANCHE 30

Cérémonie commémorative en souvenir des victimes et héros de la Déportation (Municipalité)

MAI

SAMEDI 6

Repas itinérant (BVV)

DIMANCHE 7

Foire aux plants et vide-greniers à Uriage (Municipalité et Comité des Fêtes)

LUNDI 8

Cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 (Municipalité)

MERCREDI 24

Marionnettes « Pok et wouaf » (Saint-Martin d'Uriage)

BIBLIOTHÈQUE

Mardi, mercredi, vendredi : 16h30-19h00

Samedi : 10h00-12h00

Fermée les samedis des vacances scolaires et les jours fériés.

71 impasse du Champ de Foire,

Tél. 04 76 89 25 05

www.bibliotheque-vaulnaveyslehaut.fr

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél. 06 21 33 12 82

Du lundi au vendredi :

7h15 - 8h30 et 16h30 - 18h15

CENTRE DE LOISIRS (3-13 ANS)

Le mercredi et les vacances scolaires de 8h00 à 18h00.

MARCHÉ

Tous les vendredis de 16h00 à 20h00, place Eugène Riband

Le Bulletin n°95
VAULNAVEYS-LE-HAUT
JANVIER 2023

Bulletin municipal édité par la commune de Vaulnaveys-le-Haut n°95 - JANVIER 2023

Directeur de la publication :

Jean-Yves PORTA, Maire

Responsable de la publication :

Lorine BAUDOIN, 1^{re} adjointe

Comité de rédaction :

Hélène MAUBOUSSIN, Marjorie ASSELINEAU, Isabelle COURANT, Yves ARGOU-D-PUY, Martine MERMIER, Éric CHASSERY.

Ont participé à la rédaction :

Les agents et les élus municipaux, le CCAS, le CME/J, les associations, Mairie et Office du Tourisme de Saint-Martin d'Uriage, Office du Tourisme de Chamrousse, ALEC, Grenoble-Alpes Métropole.

Photos - illustrations :

Les agents et les élus municipaux, le CCAS, les associations, Michel DORIS, Laurent GAGNIERE, Mairie et Office du Tourisme de Saint-Martin d'Uriage, Office du Tourisme de Chamrousse Grenoble-Alpes Métropole, Adobe Stock.

N° ISSN : 1272-9515 - Tirage : 2100 ex.

Dépôt légal : JANVIER 2023

Maquette et mise en page :

polartgraphic.fr

Impression :

Imprimerie Press Vercors papier certifié (PECF)

